



Monsieur Philippe Brassac  
Directeur général  
Crédit Agricole S.A.  
12, place des Etats Unis 92120  
Montrouge

A Neuilly-sur-Seine, le 5 avril 2024

Monsieur le Directeur général,

Conformément aux dispositions de l'article L. 821-4 du code de commerce, nous vous confirmons notre affiliation au réseau international PwC composé d'entités légalement constituées et juridiquement distinctes.

Nous vous informons également que :

- Le montant de nos honoraires au titre de notre mission de certification des comptes de votre entité pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élève à 2,4 millions d'euros hors taxes.
- Le montant de nos honoraires au titre des missions et prestations autres que la certification des comptes que nous avons fournis à votre entité pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élève à 1 million d'euros hors taxes<sup>1</sup>.
- Au mieux de notre connaissance, le montant global des honoraires de notre réseau pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, au titre des missions et prestations autres que la certification des comptes fournis à votre entité ainsi qu'aux personnes ou entités qui la contrôlent ou qui sont contrôlées par elle, au sens des I et II de l'article L. 233-3 du code de commerce, s'élève au 31 décembre 2023 à 13 millions d'euros hors taxes (procédures convenues, consultation en matière réglementaire, comptable, fiscale ou de contrôle interne, revue de déclarations fiscales, attestation sur la conformité réglementaire, due diligence, attestation ISAE 3402, interventions prévues par la loi, etc.)

Nous vous rappelons que ces informations sont à mettre à la disposition des actionnaires à votre siège social. Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de nos sentiments distingués.

L'un des commissaires aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Agnès Hussherr', is written over a light blue horizontal line.

Agnès Hussherr

---

<sup>1</sup> Pour le Crédit Agricole S.A. et ses filiales, le montant total de nos honoraires au titre des services autres que la certification des comptes figurant au compte de résultat consolidé au 31 décembre 2023 s'élève à 3,1 M€ dont 1 M€ au titre de services rendus à Crédit Agricole S.A. et 2,1 M€ au titre de services rendus aux filiales consolidées.